



2026-01-28

INFO-NÉGO



Échéance des conventions collectives et négociations à venir

Prêts à agir et à mobiliser nos forces

Membres du 429

Le 31 décembre 2025, cinq conventions collectives sont arrivées à échéance, soit celles des villes de **Montréal, Hampstead** et **Mont-Royal**, ainsi que celles de la **Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)** et de la **Corporation Anjou 80**. Une première convention collective devra aussi être négociée pour le **Village de Senneville**, nouvellement syndiqué avec le 429.

C'est dans ce contexte que certain-es d'entre vous ont remarqué l'absence d'augmentation salariale, prévue pendant la durée d'une convention collective. Une fois échue, nous devons attendre la conclusion de la prochaine négociation afin de recevoir la prochaine augmentation.

Comme discuté lors des assemblées générales du 26 janvier, nous tenons à vous assurer que les équipes syndicales sont bien organisées et prêtes pour les négociations à venir. Les processus de consultation sont déjà entamés ou complétés. Les comités de négociation sont en place.

Le 429 et votre structure syndicale immédiate vous tiendront informé-es de chaque étape du processus. La négociation d'une convention collective est une démarche exigeante, qui demande du temps, et ce, même lorsque la partie syndicale a fait l'ensemble de ses devoirs. La réussite de cet exercice dépend aussi largement de votre engagement, votre présence et votre mobilisation. Ils seront des leviers essentiels pour appuyer les équipes de négociation et faire avancer nos revendications le plus efficacement possible.

Solidairement,

L'équipe du 429